



13, route de Brossac
16250 BLANZAC

Téléphone : 05.45.64.05.27
Télécopie : 05.45.64.13.31
E-mail : ce.0160012b@ac-poitiers.fr

Blanzac, le mardi 4 février 2014

Monsieur le Principal

à

Mesdames, Messieurs, les parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Nous avons dernièrement été alertés par des pratiques d'élèves de tous les niveaux que nous jugeons particulièrement dangereuses. En effet, certains inhalent le contenu de spray déodorant, ce qui a des effets sur leur comportement (apathie ou excitation) mais peut être très mauvais pour leur santé.

Aussi nous avons décidé d'interdire tout spray déodorant dans l'établissement ainsi que lors d'activités ou de séjour hors établissement.

Il est fortement conseillé d'adopter les sticks, dont la dangerosité est moindre.

Par ailleurs, nous constatons au quotidien que la majorité des élèves arrivent avec des quantités importantes de chewing-gum, bonbons... En tant qu'éducateurs, nous devons intervenir pour les sensibiliser à la santé (problème d'obésité, problème dentaire,...), mais il est remarqué par nos collègues affectés au ménage que les chewing-gums sont simplement crachés par terre, que les emballages de bonbons sont jetés sans égard. De plus, bien des élèves conservent leurs bonbons ou chewing-gum jusqu'en classe, ce qui occasionne des conflits.

Aussi en accord avec le règlement intérieur, nous avons pris la décision d'interdire fermement tout chewing-gum et tout bonbon dans l'établissement.

Enfin, nous demandons aux élèves de mettre leurs mouchoirs usagés dans les poubelles réservées à cet effet au lieu de les jeter dans les couloirs, sous le préau, dans la cour. Il en va du respect de l'adulte et de l'hygiène.

Je vous remercie de votre compréhension.

Le Principal,

F. LACHAISE